

Soeurs Auxiliatrices auxiqc@point-net.com

Date: Sun, Aug 7, 2011 at 12:15 PM

To: Hassan Diab Support Committee <diabsupport@gmail.com>

Bonjour,
Voici copie de la lettre envoyée ce jour
En toute solidarité
Christiane Sibillotte

Comité Justice sociale des Sœurs Auxiliatrices

Montréal, 7 août 2011

Monsieur Rob Nicholson
Ministre de la Justice
Chambre des Communes
Ottawa, Ontario K1A 0A6

Cher Monsieur Nicholson,

Nous vous avons déjà écrit plus d'une fois pour vous demander de vous opposer complètement à l'extradition injuste et abusive du Dr. Hassan Diab et pour que son cas soit à nouveau évoqué près des députés afin que tous soient saisis de la grave injustice en cours.

Hassan Diab est un professeur de sociologie très apprécié à Ottawa qui a été faussement accusé d'implication dans un attentat près d'une synagogue à Paris en 1980. Le Dr. Diab lutte contre son extradition et fait face à des accusations fabriquées basées sur des renseignements dont les autorités françaises ignorent la source. Il y a de sérieux motifs de croire que ces renseignements sont issus de la torture. Le Dr. Diab est le premier cas où un gouvernement étranger tente d'obtenir l'extradition d'un citoyen canadien sur la base de renseignements secrets qui ne peuvent pas être contestés devant un tribunal.

De plus, la "preuve" dans le dossier du Dr. Diab est basée sur un mélange alarmant de sérieuses contradictions, d'opinions préjudiciables, d'omissions et d'erreurs significatives et de refus de montrer des preuves disculpatoires. Des parties clés de la preuve semblent avoir été trafiquées, au point d'être plutôt de la fraude. Ces abus sont détaillés dans un factum que l'avocat de Hassan a déposé en cour le 15 octobre 2010. Pour citer quelques exemples parmi de nombreux autres:

- Des éléments qui prouvent l'innocence du Dr. Diab ont été enterrés ou manipulés pour arriver à des conclusions incriminantes.
- Des enquêteurs français ont caché en cour au Canada le fait que les empreintes digitales du Dr Diab ne correspondaient pas à celles du suspect allégué.
- Les analyses d'écriture décrites par le procureur du gouvernement du Canada comme étant des preuves béton ont été retirées après que des experts en écriture de renommée internationale

aient décrit ces preuves comme étant biaisées et d'une fiabilité "épouvantable". Ces analyses ont été remplacées par une "nouvelle" analyse d'écriture, que ces mêmes experts ont décrit comme étant aussi et même plus biaisées et épouvantables.

Nous sommes absolument opposées aux procédures d'extradition injustes et oppressives contre le Dr. Diab. Nous sommes profondément choquées de voir une telle privation de liberté basée sur des accusations aussi grossières. Nous sommes horrifiées du fait que les normes de la Loi sur l'Extradition du Canada sont si basses que cette parodie de cas contre Hassan a pu continuer depuis si longtemps.

Nous vous pressons, en tant que ministre de la Justice, d'exercer votre pouvoir, en vertu de la Loi sur l'Extradition, et mettez fin immédiatement aux procédures d'extradition contre le Dr. Diab; autrement dit que vous agissiez conformément à votre obligation légale de refuser d'ordonner une extradition injuste et oppressive.

Salutations distinguées,

Christiane Sibillotte, pour le Comité Justice sociale des Sœurs Auxiliatrices

Pour plus d'informations sur ce cas, voir

<http://www.justiceforhassandiab.org>

<http://www.ottawacitizen.com/news/Exclusive+Hassan+Diab+speaks/5214286/story.html?tab=VID>